COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE
Département de la Marne
Arrondissement : CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

A_2026_323

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2026 - CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2E CLASSE

Le Président de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement pour l'année 2026 est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme FOURNIER Charlotte	adjoint territorial d'animation	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 23.06.2026
Mme CHER Sandrine	adjoint territorial d'animation	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	2	DOSSIER RECEVABLE
Mme NICAISE Mélanie	adjoint territorial d'animation	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	3	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 3

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 3

Total promus : 3

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 3

Fait à Sainte-Ménehould, le 6 novembre 2026

Le Président,

Thierry BUSSY

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
51800

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE
Département de la Marne
Arrondissement : CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

A_2026_324

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2026 - CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2E CLASSE

Le Président de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement pour l'année 2026 est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. MOIZAN Jean-Baptiste	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à Sainte-Ménehould, le 6 novembre 2026

Le Président,

Thierry BUSSY

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
51800